



## LE VADE-MECUM DE L'INSCRIPTION

Vous trouverez dans ce document quelques informations générales relatives à la scolarité ainsi que la notice permettant de compléter, modifier, ou tout simplement mieux comprendre votre fiche d'inscription à l'Université, obtenue le plus souvent à l'issue de l'inscription en ligne.

Pour en savoir plus sur les procédures d'inscription ou la scolarité en général, télécharger les formulaires, etc, reportezvous au site web de l'Université, en particulier à la rubrique «Inscriptions/Scolarité»

> http://www.univ-tlse2.fr/accueil/navigation/formation-insertion/inscriptions-scolarite/



Si vous êtes titulaire de diplômes étrangers, nous vous invitons à consulter les procédures spécifiques, à la rubrique «International»

Que vous souhaitiez vous inscrire à titre individuel, venir en séjour ERASMUS ou dans le cadre d'une convention bilatérale, vous trouverez toutes les informations dans cette rubrique dédiée > venir à l'UT2J

LA CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAME	PUS
La CVEC est à régler avant l'inscription sur le site <u>cvec.etudiant.gouv.fr</u>	page 3
LES ÉTAPES DE L'INSCRIPTION	
L'inscription se déroule en plusieurs étapes, variables selon votre situation	n page 4
LA NOTICE DE LA FICHE D'INSCRIPTION	
Comprendre ou compléter la fiche d'inscription	page 7
LE PAIEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION	<u> </u>
Modalités de paiement et montant des droits d'inscription	page 24
LE PLAN DU CAMPUS	
Plan simplifié du campus du Mirail, permettant de localiser les lieux d'insc	cription page 28



## LA CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

La loi Orientation et Réussite des Étudiant·e·s prévoit en son article L841-5-1 le paiement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus, à partir de la rentrée 2018.

Depuis la rentrée 2018, les étudiant·e·s doivent s'acquitter d'une contribution annuelle dédiée à la vie étudiante (CVEC). Cette contribution est à régler avant l'inscription auprès du CROUS sur le site <a href="http://cvec.etudiant.gouv.fr">http://cvec.etudiant.gouv.fr</a>

D'un montant de 92€ en 2021-2022, cette contribution n'est à régler qu'une seule fois en cas d'inscription dans plusieurs établissements.

La CVEC permet de développer des services utiles dans votre quotidien :

- > Pour votre santé | Améliorer votre accès aux soins sur le campus et rénover la politique de prévention.
- > Pour favoriser l'accompagnement social
- > Pour soutenir vos initiatives
- > Pour développer la pratique sportive sur les campus



# Acquittez-vous de la CVEC avant de vous inscrire dans l'enseignement supérieur



>>> cvec.etudiant.gouv.fr

- > Pour faire vivre l'art et la culture dans les établissements d'enseignement supérieur
- > Pour améliorer l'accueil des étudiant∙e∙s

#### ✔ Certains étudiant · e · s sont exonéré · e · s :

- > Les boursier·e·s sur critères sociaux du CROUS
- > Les étudiant⋅e⋅s réfugiés
- ➤ Les étudiant·e·s bénéficiaires de la protection subsidiaire
- > Les étudiant·e·s enregistrés en qualité de demandeurs d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire

## CETTE DÉMARCHE EST OBLIGATOIRE

Toute étudiant·e relevant du régime «formation initiale», «reprise d'études» (non conventionnée), ou «contrat d'apprentissage» doit se rendre sur le site national **avant l'inscription à l'Université**, afin d'obtenir une attestation. Cette attestation est à présenter le jour de l'inscription, aussi bien par les étudiant·e·s exonéré·e·s que par les étudiant·e·s redevables du paiement. **En l'absence d'attestation, aucune inscription ne sera finalisée.** 

#### Cas particuliers

#### Vous devez effectuer la démarche si vous êtes :

- > en formation initiale ou reprise d'études non conventionnée au service d'enseignement à distance
- > en formation initiale par la voie de l'apprentissage
- > en formation initiale ou reprise d'études non conventionnée et que vous êtes salarié∙e, demandeur∙e d'emploi (indemnisé∙e ou non), retraité∙e, ou en situation de handicap
- > en CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Écoles) et inscrit∙e parallèlement sous convention avec l'Université
- > en préparation concours ou stagiaire à l'ESPE ou en doctorat
- > en doctorat sous cotutelle internationale de thèse, et que vous vous acquittez des droits de scolarité en France

#### Vous n'êtes pas concerné•e par cette contribution et n'avez rien à faire si vous êtes :

- > en formation continue ou sous contrat de professionnalisation
- > étudiant·e accueilli·e en échange international en France (dans le cadre d'une convention entre votre établissement d'origine et un établissement d'enseignement supérieure en France)
- > auditeur·rice libre



## LES ÉTAPES DE L'INSCRIPTION

Les étapes ci-dessous représentent une inscription «type» à l'UT2J.

Pour connaître le détail des étapes pour chaque diplôme, reportez-vous au site web de l'Université, en particulier à la rubrique «Inscriptions/Scolarité»

> http://www.univ-tlse2.fr/accueil/navigation/formation-insertion/inscriptions-scolarite/

#### **ÉTAPE 1: ADMISSION/CANDIDATURE**

#### Licence 1

- > première inscription : Parcoursup
- > redoublement : passez directement à l'étape 2

#### Licence 2 ou Licence 3

- > première inscription à l'UT2J : eCandidat
- redoublement ou passage en année supérieure (de la L1 à la L2 ou de la L2 à la L3): passez à l'étape 2

Licence pro: eCandidat

#### Master 1: eCandidat

#### Master 2:

- > passage de M1 à M2 : passez directement à l'étape 2
- > autres cas : eCandidat

#### **Doctorat**: ADUM

<u>Autres inscriptions</u> (diplômes d'Université, auditeurs libres, préparations diverses...) : voir le site de l'UT2J

#### **ÉTAPE 2: CVEC - CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS**





Je me connecte sur le site national <u>cvec.etudiant.gouv.fr</u> afin d'obtenir une attestation d'acquittement de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus). Cette contribution est obligatoire pour tous les étudiants en formation initiale. Si vous êtes stagiaire de formation continue, vous n'êtes pas concerné-e par la CVEC : passez à l'étape 3 ci-dessous.

#### **ÉTAPE 3: INSCRIPTION ADMINISTRATIVE EN LIGNE**





Sur PRIMO.WEB s'il s'agit de ma 1e inscription à l'UT2J

Sur **APO.WEB** si j'ai déjà été inscrit∙e à l'UT2J

#### **ÉTAPE 4: CHOIX DU RENDEZ-VOUS**



A l'issue de l'inscription en ligne, je choisis un rendez-vous et j'obtiens ma fiche d'inscription sur **RDV.WEB**.

#### **ÉTAPE 5 : DÉPÔT DES PIÈCES JUSTIFICATIVES**



Je dépose en ligne sur **PJ.WEB** les pièces justificatives demandées, impérativement avant la date du rendez-vous.

#### **ÉTAPE 6: INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE**

Je me présente au rendez-vous sur le campus pour effectuer mon inscription pédagogique

#### **ÉTAPE 7: INSCRIPTION DANS LES GROUPES**

Pour les formations du campus du Mirail, je choisis mes horaires de cours sur IG.WEB



#### L'inscription administrative en ligne (IA)

Lors de cette première phase, votre dossier sera examiné à distance par des personnels de scolarité ainsi que des bourses/affaires sociales.

La vérification portera notamment sur les pièces justificatives que vous aurez déposées sur PJ.WEB. En cas de rejet d'une de vos pièces, vous en serez averti·e par mail et vous devrez déposer une nouvelle pièce.

#### L'inscription pédagogique (IP)

Lors du rendez-vous sur le campus, vous serez amené-e à choisir vos UE (unités d'enseignement) : un-e contractuel-le vous conseillera et complètera avec vous votre fiche d'inscription pédagogique (Fiche IP).

Votre « contrat pédagogique » sera constitué d'UE de votre discipline principale, de votre discipline associée (en Licence), et d'options ou de langues vivantes. Conservez précieusement la fiche IP : en cas de litige sur vos inscriptions aux UE, c'est ce document qui fera foi.

Vous n'aurez pas toujours le choix : certaines UE de la discipline principale notamment sont obligatoires.

Jec	RSITÉ TOULOUSE UFR Langues, Littératures et Civilisations Étr Département Études hispaniques et hispan	angères	iée unive	rsitaire 2	.017-201
	FICHE D'INSCRIPTION PÉL	DAGOGIQUE			
LICEN	CE mention LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILIS		ET DÉC	CIONA	LEC
LICEN	Parcours ESPAGNOL 1		LIKEC	JIONA	LLS
l° étudiant :					
			Bours	ier: 🗆 o	Ji 🗖 nor
Mme 🗆 M	NOM:Prénon	1:			
IOM d'usage	e (marital) : Mél :				
lé-e le :	Téléph	one :			
ttention : Γétudiar	nt boursier doit être assidu. L'Université décline toute responsabilité quant au remboursement des si	ommes versées qui pourrait être réclamé par l	a CROUS.		
	SEMESTRE 1	Obt 🗆	VAC 🗆	AJ 🗆	
UE 101 7 ECTS	☐ ES00101V Langue et Civilisation	Obt 🗆	VAC 🗆	СП	E 🗆 (1
UE 102 4 ECTS	□ ES00102V Civilisation des mondes hispaniques	Obt 🗆	VAC 🗆	СП	E 🗆 (
UE 103	Discipline Associée (DA) :				
7 ECTS	CodeLibellé	Obt 🗆	VAC 🗆	СП	ΕO
4 ECTS	CodeLibellé	Obt 🗆	VAC 🗖	СП	Ε□
UE 105 3 ECTS	☐ ES00105V Accompagnement de projet personnel et professionnel	Obt 🗆	VAC 🗖	СП	EΠ
UE 106 LV ou Option 3 ECTS	□ Langue vivante : CodeLibellé	Obt 🗖	VAC 🗆	СП	E O
UF 107	□ Option (hors DP our DA): CodeLibellé				
2 ECTS	☐ ES00107V Méthodologie du travail universitaire	Obt 🗖	VAC 🗆	СП	ΕO
	SEMESTRE 2	Obt 🗖	VAC 🗆	AJ 🗆	
UE 201 8 ECTS	□ ES00201V Langue et Littérature	Obt 🗆	VAC 🗆	СП	E 🗆 (
UE 202 4 ECTS	□ ES00202V Analyse littéraire	Obt 🗆	VAC 🗆	СП	E 🗆 (
UE 203 8 ECTS	Discipline Associée (DA) :  CodeLibellé	Obt 🗆	VAC 🗖	СП	ЕΠ
UE 204 4 ECTS	CodeLibellé	Obt 🗆	VAC 🗆	СП	Ε□
UE 205 3 ECTS	☐ ES00105V Accompagnement de projet : techniques de l'oral	Obt 🗆	VAC 🗖	СП	ЕΠ
UE 206 LV ou Option 3 ECTS	□ Langue vivante : CodeLibellé	Obt 🗆	VAC 🗖	СП	ΕO
	□ Option (hors DP ou DA): Code Libellé	i que la délivrance du diplôme. Cette fiche d'	inscription doit	donc être orê	sentée ave
rte d'étudiant-e, pr confirme les choix	ministrative et pesagologique commontment races aux epietures u etamient du le comme commit ainsi un accéder aux sallies d'épreuves. En cas d'inscription à deux diplômes et de chevauchement d'épieux x ci-dessus et m'engage à signaier au secrétainst du département toute modification ment le 09 et le se avoir pris connaissance des dispositions de la Chartle Informatique de IUT21 et m'engage à la respe-	ves, aucune session de remplacement ne ser 12 octobre 2017 et entre le 08 et le 12 janv	a organisée.	and the	auu, dve
oulouse, le	2017 Signature de l'étudiant		Visa Insc		

Vous pouvez tout de même préparer à l'avance votre inscription pédagogique en consultant les choix possibles sur l'onglet « Programme » de la fiche diplôme sur le site web de l'UT2J.

#### ✓ L'inscription dans les groupes (IG)



Pour la plupart des UE figurant sur la fiche IP, vous pourrez choisir parmi plusieurs horaires, pour des cours magistraux (CM) et/ou des travaux dirigés (TD). Vous aurez accès à l'application IG.WEB depuis toute connexion internet (voir le site de l'UT2J).

Pour les étudiantes s'inscrivant au Service d'Enseignement à Distance (SED) pour une ou plusieurs UE, une étape supplémentaire est à prévoir.

Voir « L'inscription au Service d'Enseignement à Distance », page suivante.

#### ✓ Le retrait de la carte d'étudiant · e (carte MUT)



La carte MUT, Carte Multiservices de l'Université de Toulouse est délivrée :

 aux étudiant·e·s inscrit·e·s dans les établissements

de l'Université de Toulouse;

 aux personnels de ces mêmes établissements ainsi qu'aux personnels invités.

Quel que soit l'établissement qui délivre la carte MUT, celle-ci permet :

- > l'identification du possesseur ;
- l'accès aux restaurants universitaires ;
- l'accès au réseau des bibliothèques ;
- l'accès au service de location VelôToulouse
- > l'accès au transport TISSEO

Pour en savoir plus sur les services associés, consultez le site de l'Université de Toulouse.

Précisions : votre n° étudiant·e correspond aux huit derniers chiffres de l'identifiant lisible sur la carte MUT. Si dans le cadre d'une double inscription vous avez une carte d'étudiant·e délivrée par une autre université toulousaine, votre n° étudiant UT2J est celui figurant sur votre certificat de scolarité ou votre relevé de notes UT2J.

Nouvel·le étudiant·e à l'UT2J: après avoir effectué l'inscription administrative et pédagogique dans votre UFR, vous devez vous rendre au bâtiment de l'Arche, depuis lequel vous aurez accès à la salle dans laquelle la carte MUT sera conçue et délivrée.

Carte MUT perdue ou volée ? : Consultez la rubrique « étudier à l'UT2J » / « informations scolarité » / « la carte d'étudiant » sur le site de l'Université.



#### ✓ La journée d'intégration

Si vous êtes un·e nouvel·le étudiant·e bachelier·ère en première année, vous avez sans doute choisi une date pour la journée d'intégration. Cette date figure en haut de votre fiche d'inscription.

Lors de cette journée, des étudiantees vous serviront de guide pour vous aider à vous repérer sur le campus et découvrir les services mis à votre disposition (l'ENT par exemple). Cette journée sera aussi l'occasion de créer des liens avec d'autres étudiantees.

#### **∠**L'UE d'ouverture

Ce dispositif s'adresse UNIQUEMENT aux étudiant·e·s de Licence.

Il s'agit d'une UE de 25h par semestre que vous pourrez choisir de manière facultative, en plus des UE de votre cursus.

Les activités proposées sont :

- > Le sport
- > La culture
- > La citoyenneté

Vous pouvez choisir au maximum 1 UE d'ouverture par semestre. Pour chaque point au-dessus de la moyenne obtenu à cette UE, vous pourrez bénéficier, à la première session, d'une bonification de 0.05 points.

Par exemple : si vous obtenez 13/20 à l'UE d'ouverture, 0,15 points seront ajoutés à votre moyenne semestrielle. L'inscription est autorisée en fonction des places disponibles

Vous devez déposer votre demande auprès du SUAPS (rezde-jardin du bâtiment de l'Arche).

#### **✓ L'inscription au SED** Service d'Enseignement à Distance



Le SED est un service d'enseignement à distance offrant l'opportunité pour un-e étudiant-e de l'UT2J de préparer à distance un diplôme en Licence (L1 L2 L3), Master (1

et 2), Diplôme d'Université (DU), grâce à des formations relevant des trois parcours proposés par l'Université dans le domaine des Lettres, Langues, Sciences Humaines et sociales.

#### Quand et comment s'inscrire au SED?

Après avoir effectué votre inscription administrative et pédagogique, vous pouvez vous rendre au SED pour procéder à l'inscription aux UE que vous avez choisi de suivre à distance. Cette inscription est donc une étape supplémentaire qui suit les inscriptions administrative et pédagogique : il vous sera impossible de vous inscrire au SED si vous n'êtes pas d'abord allée au rendez-vous d'inscription. Pour effectuer l'ensemble des démarches sur la même journée, choisissez un rendez-vous le matin sur RDV.WEB. Pour vous inscrire au SED, vous devez être inscrite à l'UT2J en Contrôle Terminal pour les UE que vous souhaitez suivre à distance.

Vous trouverez la liste des formations et celle des UE assurées à distance sur le site du SED .

L'information est également présente sur les fiches de présentation des UE du site de l'Université, dans la rubrique «Offre de formation».

#### Les frais d'inscription au SED

Les frais d'inscription sont calculés en fonction du nombre d'UE choisies, de votre lieu de résidence et de votre situation sociale (boursier·e). Le paiement échelonné n'est pas proposé.

Vous pourrez régler les frais d'inscription par carte bancaire ou par chèque (à l'ordre du régisseur du SED).

Ces frais d'inscription s'ajoutent aux frais d'inscription administrative.

> voir plus loin, «Le paiement des droits d'inscription», page 24



## NOTICE DE REMPLISSAGE DE LA FICHE D'INSCRIPTION & NOMENCLATURE DES CODES

Suite aux procédures d'inscription en ligne, l'impression de la fiche d'inscription est assurée par l'application RDV.WEB. Par conséquent, la fiche est pré-remplie avec les informations que vous avez précédemment saisies.

Cependant, si vous constatez une erreur ou que votre situation a changé entre l'impression de la fiche et le rendez-vous d'inscription, vous pouvez être amené∙e à les modifier au stylo.

D'autre part, certaines inscriptions n'étant pas possibles en ligne, il est nécessaire dans ces cas-là de compléter manuellement la fiche.

Les indications de remplissage de votre fiche sont données par page et par rubrique.

Dans tous les cas, ne pas remplir les parties réservées à l'administration.

## PAGE 1: EN-TÊTE DE LA FICHE D'INSCRIPTION

	Rendez-vous le	à			> inscription administrative
					> inscription pédagogique
Réunion	d'information le	à			
Journé	e d'intégration le [	à			

La date et le lieu du rendez-vous d'inscription sont notés en haut.

Le cas échéant figure également la date de la réunion d'information pour les étudiant ∙e∙s de première année et la date de la journée d'intégration.

Numéro étudiant•e UT2J 8 chiffres

#### ✓ Numéro étudiant·e UT2J

Si vous avez déjà été inscrit·e à l'UT2J, le n° d'étudiant·e correspond aux 8 derniers chiffres de l'identifiant figurant sur la carte d'étudiant·e MUT si celle-ci a été délivrée par l'UT2J. Si vous avez été inscrit·e dans deux établissements, se référer au n° figurant sur le certificat de scolarité ou sur le relevé de notes délivrés par l'UT2J.

Si vous vous êtes inscrit·e sur l'application PRIMO.WEB, un numéro étudiant·e vous a été attribué à la fin et est imprimé sur la fiche.

## **PAGE 1: DONNÉES PERSONNELLES**

Nom nom de naissance	Prénom	prénom	
Nom d'usage nom d'usage  > s'il est renseigné, le nom d'usage sera utilisé pour constituer l'identifiant ENT, en remplacement du nom de naissance.	·	deuxième prénom troisième prénom	
Numéro I.N.E. Identifiant National Étudiant > 11 caractères alphanumériques, présent sur le relevé de notes du bac français, certificat de scolarité universitaire, relevé de notes universitaire			
Date de naissance JJ/MM/AAAA Département ou pays	libellé		Code
Ville nom complet de la ville de naissance	Sexe:	☐ <b>M</b> asculin	☐ <b>F</b> éminin

#### ✓ Nom(s)

Le nom est le nom de naissance. Le nom d'usage ne doit être complété que s'il est différent du nom de naissance.

#### Prénom(s)

Les prénoms composés sont à indiquer avec tiret, ex : JEAN-MARC.

#### Numéro INE (Identifiant National Étudiant)

Si vous êtes titulaire d'un Baccalauréat français obtenu à partir de 2018, vous avez reçu au cours du premier trimestre de votre terminale un numéro appelé Identifiant National Étudiant dans l'enseignement Supérieur (INES), qui deviendra votre INE. Ce numéro INES est rappelé sur votre relevé de notes du baccalauréat, et sur le relevé des épreuves anticipées du baccalauréat. Vous pouvez également contacter le secrétariat de votre établissement pour plus d'informations.

Si vous êtes titulaire d'un Baccalauréat français obtenu après 1995 et jusqu'en 2017, vous avez reçu au cours du premier trimestre de votre terminale un numéro appelé Base Elève Académique (BEA) ou INE-Élève, qui deviendra votre INE. Ce numéro BEA (ou INE-Élève) est rappelé sur votre relevé de notes du baccalauréat, et sur le relevé des épreuves anticipées du baccalauréat. Vous pouvez également contacter le secrétariat de votre établissement pour plus d'informations.

Si vous n'avez pas de numéro BEA (Bac avant 1995 par exemple, ou pas de Bac français, etc.), mais que vous avez déjà été inscrit·e dans une Université Française, cette dernière vous a attribué un numéro Identifiant National Étudiant (INE). Ce numéro INE est rappelé sur vos relevés de notes, certificats de scolarité et/ou carte d'étudiant·e.

#### Département ou pays

Utiliser les tableaux correspondants, «Les départements français», page 8 et «Les pays», page 10 Les départements français

001 002 003 004	Ain Aisne Allier Alpes de Haute Provence	033 034 035 036	Gironde Hérault Ille-et-Vilaine Indre	066 067 068 069	Pyrénées-Orientales Rhin (Bas-) Rhin (Haut-) Rhône	971	Départements et collectivités d'outre-mer Guadeloupe
005	Alpes (Hautes-)	037	Indre-et-Loire	070	Saône (Haute-)	973	Guvane
006	Alpes-Maritimes	038	Isère	071	Saône-et-Loire	972	Martinique
007	Ardèche	039	Jura	072	Sarthe	974	Réunion
008	Ardennes	040	Landes	073	Savoie	976	Mayotte
009	Ariège	041	Loir-et-Cher	074	Savoie (Haute-)	988	Nouvelle Calédonie
010	Aube	042	Loire	076	Seine-Maritime	987	Polynésie Française
011	Aude	043	Loire (Haute-)	079	Sèvres (Deux-)	975	Saint-Pierre et Miguelon
012	Aveyron	044	Loire-Atlantique	080	Somme	984	Terres Australes
013	Bouches-du-Rhône	045	Loiret	081	Tarn	986	Wallis et Futuna
014	Calvados	046	Lot	082	Tarn-et-Garonne	977	Saint-Barthélemy
015	Cantal	047	Lot-et-Garonne	083	Var	978	Saint Martin
016	Charente	048	Lozère	084	Vaucluse		
017	Charente-Maritime	049	Maine-et-Loire	085	Vendée		
018	Cher	050	Manche	086	Vienne		
019	Corrèze	051	Marne	087	Vienne (Haute-)		
02A	Corse du Sud	052	Marne (Haute-)	088	Vosges		
02B	Haute-Corse	053	Mayenne	089	Yonne		
021	Côte-d'Or	054	Meurthe-et-Moselle	090	Territoire de Belfort		
022	Côtes-d'Armor	055	Meuse		a		
023	Creuse	056	Morbihan		Île de France		
024	Dordogne	057	Moselle	075	5 . /		
025	Doubs	058	Nièvre	075	Paris (ville de)		
026	Drôme	059	Nord	077	Seine-et-Marne		
027	Eure	060	Oise	078	Yvelines		
028	Eure-et-Loir	061	Orne	091	Essonne		
029	Finistère	062	Pas-de-Calais	092	Hauts-de-Seine		
030 031	Gard	063 064	Puy-de-Dôme	093 094	Seine-Saint-Denis Val-de-Marne		
031	Garonne (Haute-) Gers	064	Pyrénées-Atlantiques Pyrénées (Hautes-)	094	Val-de-Marne Val d'Oise		
032	GCI3	003	1 yrefices (Flautes*)	0/3	vai a Oise		

#### **✓** Situation militaire

SITUATION MILITAIRE		
☐ 3- Exempté ☐ 4- Service accompli	☐ 5- Recensé ➤ moins de 16 ans☐ 7- En attente ➤ non recensé ou sans certificat JDC	☐ 6- JDC – ou JAPD – effectuée ➤ Journée Défense et Citoyenneté

Le recensement et la journée d'appel de préparation à la défense (APD) sont obligatoires jusqu'à 25 ans pour présenter les concours et examens d'Etat.

Vous allez vous présenter à un examen et vous avez moins de 25 ans à la date d'inscription : le diplôme (et/ou l'attestation de réussite au diplôme) ne vous sera remis que sur présentation :

- > de l'attestation ou récépissé de recensement délivré par la Mairie de votre domicile
- > du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou à défaut tout document de la Direction du Service National attestant que vous êtes en règle avec les obligations du service national.

Nationalité	nationalité	code	
	Situation familiale :	☐ <b>1</b> - seul•e sans enfant ☐ <b>2</b> - en couple sans enfant	☐ 3- seul·e avec enfant.s ☐ 4- en couple avec enfant.s
Handicap :	□ Oui □ Non Si	oui, code code	

#### ✓ Nationalité

Se référer au tableau «Les pays», page 10

#### *▶* Handicap

La réponse à cette question et le codage du type de handicap ont un caractère facultatif. Ces informations sont destinées à faciliter la mise en œuvre de mesures appropriées au bon déroulement de votre cursus universitaire.

Dès votre inscription, adressez-vous à la DIVE, Pôle des étudiant∙e∙s en situation de handicap.

Mèl.: dive-peh@univ-tlse2.fr

Les types de handicaps

CODE	TYPE DE HANDICAP	CODE	TYPE DE HANDICAP
IC	Troubles intellectuels et cognitifs (autismes)	TP	Troubles psychiques
TL	Troubles du langage et de la parole (dyslexie, dysphasie)	TV	Troubles viscéraux (cardiaques, respiratoires, liés à une pathologie cancéreuse)
TM	Troubles moteurs	С	Cécité
MV	Autre trouble des fonctions visuelles	S	Surdité sévère et profonde
TA	Autre trouble des fonctions auditives	PT	Plusieurs troubles associés
AT	Autres troubles		

Les po	is pays								
	EUROPE		ASIE		AFRIQUE		AMÉRIQUE		OCÉANIE
1100 1311 148 118 1111 119 1011 1344 1066 156 105 100 133 126 112 136 102 127 107 113 108 137 144 151 138 120 121 137 144 151 138 129 121 139 140 141 151 151 161 171 171 171 171 171 171 171 171 17	France Gibraltar Grèce Hongrie Irlande ou Eire Islande Italie Kosovo Lettonie Liechtenstein Lituanie Luxembourg Malte Moldavie Monaco Monténégro Norvège Pays-Bas Pologne Portugal Roumanie Royaume-Uni Russie Saint-Marin Serbie Slovaquie Slovénie	201 252 253 249 246 214 224 225 234 216 254 233 207 217 222 256 257 240 241 205 227 242 215 250 241 205 241 205 242 255 261 27 29 242 215 250 261 27 29 242 215 250 261 27 29 242 215 250 261 27 29 242 215 250 261 27 29 29 29 29 29 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	Bangladesh Bhoutan Birmanie Brunei Cambodge Chine Chypre Corée (République de) Corée (Rép. populaire démocratique) Emirats arabes unis Géorgie Inde Indonésie Iran Irak Israël Japon Jordanie Kazakhstan Kirghizistan Koweït Laos Liban Malaisie Maldives Mongolie Népal Oman Ouzbékistan Pakistan Palestine (Territoire de Gaza et Jéricho) Philippines Qatar Singapour	389 306 394 341 398 342 318 343 391 309 344 308 345 351 346	Açores, Madère Afrique du Sud Algérie Angola Bénin Botswana Burkina Burundi Cameroun Cap Vert Centrafricaine (République) Comores Congo Côte d'Ivoire Djibouti Egypte Erythrée Ethiopie Gabon Gambie Ghana Guinée Guinée Equatoriale Guinée Bissau Kenya Lesotho Liberia Libye Madagascar Malawi Mali Maroc Maurice Mauritanie Mozambique Namibie Niger Nigéria Ouganda Provinces espagnoles d'Afrique Rép. Démocratique du Congo Rwanda Sahara occidental Sainte Hélène Sao-Tomé et Principe Sénégal Seychelles Sierra Leone Somalie Soudan Swaziland Tanzanie Tchad Territoires britanniques de l'océan indien Togo Tunisie Zambie Zimbabwe	415 436 434 429 418 416 401 417 419 406 407 438 414 420 435 430  409 428 410 411 426 405 412 413 421 426 440 437 437 432 442 440 439 437 432 442	Bolivie Brésil Canada Chili Colombie Costa Rica Cuba Dominique El Salvador Equateur Etats-Unis Grenade Groenland: Territoire du Danemark Guatemala Guyana Haïti Honduras Jamaïque Mexique Nicaragua Panama Paraguay	515 516 507 502 510 <b>503</b> 517 512 506 <b>505</b> 509 511	(états fédérés de) Nauru Nouvelle Zélande Papouasie Nouvelle Guinée Pitcairn (Île) République des Îles Palaos Salomon (Îles)

Les codes des territoires étrangers (figurant en gras) doivent être uniquement utilisés pour les adresses. Pour les nationalités des étudiant·e·s résidant dans des territoires étrangers, utiliser le tableau de correspondance cidessous.

132	Territoires du Royaume-Uni : Gibraltar	132	Territoires du Royaume-Uni dans l'Océan Atlantique Sud
132	Territoires du Royaume-Uni Océan Atlantique : Ste Hélène	101	Territoires du Danemark : Groenland
134	Provinces espagnoles d'Afrique : Présides, Canaries	135	Territoires des Pays-Bas
139	Provinces portugaises d'Afrique : Açores, Madère	404	Territoires des USA
132	Territoires du Royaume-Uni aux Antilles	132	Île Pitcairn

PREMIÈRE INSCRIPTION	
Année de première inscription dans l'enseignement supérieur français année  > Université publique ou privée, BTS, classe préparatoire aux grandes écoles, école d'ingénieur, école de commerce, établissement d'enseignement artistique, etc.	/ année
Année de première inscription dans une Université PUBLIQUE française	/ année
Nom de l'Université nom de l'établissement Cod	le code
À l'Université <b>Toulouse - Jean Jaurès</b>	/ année

#### ✔Année de première inscription dans l'enseignement supérieur français

Il s'agit de l'année de première inscription dans un établissement public ou privé français dispensant des formations post-bac : université, IUT, institut catholique, faculté privée, INSPE, écoles d'ingénieurs, de commerce, écoles d'art, BTS, CPGE, formation à l'ESEU, DAEU, capacité en droit,...

> ne tenez en aucun cas compte d'éventuelles années d'études à l'étranger (sauf établissement français localisé à l'étranger).

#### ✔Année de première inscription dans une université publique française

Il s'agit de l'année de première inscription dans une université PUBLIQUE française (y compris IUT et INSPE, pour lesquels il faut mentionner l'Université de rattachement). Indiquez obligatoirement le nom et le code de cette Université (voir les tableaux ci-dessous)

Les Universités et établissements assimilés

ACADÉMIE	CODE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT		
AIX-MARSEILLE	0134009M	Aix-Marseille Université (AMU)	AMU	
	0840685N	Avignon Université	AU	
AMIENS	0601223D	Université de Technologie de Compiègne	UTC	
	0801344B	Université Picardie Jules-Verne	UPJV	Université d'Amiens
BESANÇON	0251215K	Université de Franche-Comté	UFC	
	0900424X	Université de technologie de Belfort-Montbéliard	UTBM	
BORDEAUX	0333298F	Université de Bordeaux		
	0331766R	Université Michel de Montaigne		Bordeaux 3
	0640251A	Université de Pau Pays de l'Adour	UPPA	
CAEN	0141408E	Université de Caen Normandie	UNICAEN	
CLERMONT-FERRAND	0632035V	Université Clermont Auvergne	UCA	
CORSE	7200664J	Université de Corse Pascal Paoli		
CRÉTEIL	0772710C	Paris Est Sup		
	0772894C	Université Gustave Eiffel	UGE	
	0931238R	Université Sorbonne Paris Nord		
	0931827F	Université Vincennes-Saint-Denis		Paris 8
	0941111X	Université Paris-Est Créteil	UPEC	Paris 12
DIJON	0211237F	Université de Bourgogne		
GRENOBLE	0383493R	Université Grenoble-Alpes	UGA	
	0381912X	Grenoble INP		
	0730858L	Université Savoie-Mont-Blanc	USMB	Chambéry
GUADELOUPE	9710585J	Université des Antilles		
GUYANE	9730429D	Université de Guyane		
LILLE	0597132G	Université Polytechnique Hauts-de-France	UPHF	
	0597065J	Université de Lille		
	0623957P	Université d'Artois		
	0595964M	Université du Littoral Côte d'Opale	ULCO	
LIMOGES	0870669E	Université de Limoges	Unilim	
LYON	0421095M	Université Jean Monnet		Saint-Etienne
	0691774D	Université Claude Bernard		Lyon 1
	0691775E	Université Auguste et Louis Lumière		Lyon 2
	0692437Z	Université Jean Moulin		Lyon 3
MAYOTTE	9760358K	Centre Universitaire de Mayotte		
MONTPELLIER	0342321N	Université de Montpellier		
	0341089Z	Université Paul Valéry		Montpellier 3
	0660437S	Université de Perpignan		
	0301687W	Universite de Nîmes		

ACADÉMIE	CODE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT		
NANCY-METZ	0542493S	Universite de Lorraine		
NANTES	0440984F	Université de Nantes		
	0490970N	Université d'Angers	UA	
	0720916E	Le Mans Université		
NICE	0062205P	Université Côte d'Azur		
	0830766G	Université de Toulon		
NOUVELLE CALÉDONIE	98304455	Université de la Nouvelle-Calédonie	UNC	
ORLÉANS-TOURS	0370800U	Université de Tours		
	0450855K	Université d'Orléans		
PARIS	0755976N	Université de Paris		
	0756036D	Université PSL		Paris Sciences & Lettres
	0750736T	Université Paris Dauphine-PSL		
	0751717J	Université Panthéon-Sorbonne		Paris 1
	0751718K	Université Panthéon-Assas		Paris 2
	0751719L	Université Sorbonne Nouvelle		Paris 3
	0753431X	IEP Paris		
	0753488J	INALCO		
POITIERS	0171463Y	Université de La Rochelle		
	0860856N	Université de Poitiers		
POLYNÉSIE FRANÇAISE	9840349G	Universite Polynésie Française		
REIMS	0101060Y	Université technologique de Troyes		
	0511296G	Université de Reims Champagne-Ardennes		
RENNES	0290346U	Université de Bretagne Occidentale	UBO	Brest
	0350936C	Université de Rennes 1		
	0350937D	Université de Rennes 2		
	0561718N	Université Bretagne Sud	UBS	
RÉUNION	9740478B	Université de La Réunion		
ROUEN	0761904G	Université de Rouen Normandie		
	0762762P	Université Le Havre Normandie		
STRASBOURG	0673021V	Université de Strasbourg	UNISTRA	
	0681166Y	Université de Haute-Alsace	UHA	
TOULOUSE	0311381H	INP Toulouse		
	0311382J	Université Toulouse-Capitole	UT1	Toulouse 1
	0311383K	Université Jean-Jaurès	UT2J	Toulouse 2
	0311384L	Université Paul-Sabatier	UPS	Toulouse 3
	0811293R	Institut National Universitaire Champollion	INUC	INU Champollion
VERSAILLES	0781944P	Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines	UVSQ	
	0912408Y	Université Paris-Saclay		
	0911975C	Université Évry Val d'Essonne		
	0921204J	Ubniversité Paris Nanterre		Paris 10
	0951793H	CY Cergy Paris Université		

## Les instituts catholiques

ACADÉMIE	CODE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT
TOULOUSE	0310155A	Institut Catholique de Toulouse
NANTES	0490811R	Université Catholique de l'Ouest
LILLE	0590344D	Institut Catholique de Lille
LYON	0690195M	Institut Catholique de Lyon
PARIS	0753541S	Institut Catholique de Paris

## Les ENS et Grands établissements

ACADÉMIE	CODE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	
CRÉTEIL	0940607Z	ENS Paris-Saclay	
LYON	0694123G	ENS Lyon	
	0692459Y	ENS Sciences de l'Information et des Bibliothèques	ENSSIB
	0690193K	VetAgro SUP Lyon	
NANTES	0851415B	Institut Catholique de Vendée	ICES
	0441916U	Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes	Oniris
PARIS	0753455Y	ENS Paris	
	0753478Y	École Nationale des Chartes	
	0753742K	École des Hautes Études en Sciences Sociales	EHESS
	0753486G	École Pratique des Hautes Études	EPHE
	0753742K	École des Hautes Études en Sciences Sociales	EHESS
	0753494R	Muséum National d'Histoire Naturelle	MNHN
RENNES	0352440M	ENS Rennes	
TOULOUSE	0310153Y	Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse ENVT	
VERSAILLES	0782019W	École Nationale Supérieure de Paysage - Versailles	ENSP

## PAGE 1 : BACCALAURÉAT OU ÉQUIVALENCE

Vous êtes titulaire du <b>Bac français</b> ? Année	Série code	Mention code
Baccalauréat 2021 : Spé.1 terminale code	Spé. 2 terminale code	Spé. 1 <sup>e</sup> abandonnée code
Sinon préciser votre équivalence du bac :  □ 0031- Diplôme étranger □ 0036- □ 0033- DAEU A □ 0034- > le code "0037" est réservé aux auditeur·rice·s libres sans bac, c		□ 0032 - Titre admis en dispense □ 0037- Autres cas de non bacheliers
Type de l'établissement d'obtention code  > LY = Lycée   00 = Université française   Autres types : voir le vac	Département ou pays de-mecum	> pour l'étranger, code "099"
Nom de l'établissement nom complet de l'établissement		

#### ✔Année d'obtention

Pour un baccalauréat obtenu pendant l'année scolaire n/ n+1, c'est l'année civile n+1 qui doit être indiquée. Exemple : Si vous étiez inscrit·e en terminale en 2018-2019 et avez obtenu le baccalauréat en juin 2019, l'année d'obtention du baccalauréat est 2019.

#### ✓ Série

Pour les bacs des voies générale et technologique, vous devrez préciser les spécialités de terminale et la spécialité de première abandonnée.

Les séries du baccalauréat

	VOIE GÉNÉRALE
NBGE	Série générale (à partir de la session 2021)
0002	BAC EUROPEEN (sanctionnant les études du cycle secondaire dans les écoles européennes et agréées)

	SPÉCIALITÉS DE L	A VOIE GÉ	NÉRALE
278600	ARTS DU CIRQUE	031108	LITTERATURE EN PORTUGAIS
090100	ARTS PLASTIQUES	031408	LITTERATURE EN RUSSE
035108	BASQUE LV8	024200	LITTÉRATURE ET LCA GREC
304500	BIOLOGIE-ECOLOGIE	024100	LITTERATURE ET LCA LATIN
035208	BRETON LV8	030118	LLC ALLEMAND PAR CORR.
035308	CATALAN LV8	030228	LLC ANGLAIS HORS ETAB.
285200	CINEMA-AUDIOVISUEL	030218	LLC ANGLAIS PAR CORR.
035408	CORSE LV8	030618	LLC ESPAGNOL PAR CORR.
037308	CREOLE LV8	030918	LLC ITALIEN PAR CORR.
082500	DANSE	061300	MATHEMATIQUES
043900	HISTGEO. GEOPOLITIQUE & SC.POLITIQUES	083200	MUSIQUE
275700	HISTOIRE DES ARTS	074700	NUMERIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES
010500	HUMANITES, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	062300	PHYSIQUE-CHIMIE
030008	LANGUES LITT. et CULT. ETRANG. et REGION	062900	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
030108	LITTERATURE EN ALLEMAND	067300	SCIENCES DE L'INGENIEUR
030208	LITTERATURE EN ANGLAIS	480600	SCIENCES DE L'INGENIEUR ET SC. PHYSIQUES
030308	LITTERATURE EN ARABE	050700	SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES
030608	LITTERATURE EN ESPAGNOL	036308	TAHITIEN LV8
030908	LITTERATURE EN ITALIEN	278500	THEATRE

	VOIE TECHNOLOGIQUE
STHR	STHR - SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE l'HOTELLERIE ET DE LA RESTAURATION (depuis la session 2018)
STMG	STMG - SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION (depuis la session 2013)
STL	STL - SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE (depuis la session 1995)
ST2S	ST2S - SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTE ET DU SOCIAL (depuis la session 2009)
STAV	STAV - SCIENCES ET TECHNOLOGIE AGRONOMIE ET VIVANT (depuis la session 2008)
TD2A	STD2A - SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU DESIGN ET DES ARTS APPLIQUES (depuis la session 2013)
TI2D	STI2D - SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT (depuis la session 2013)
2TMD	S2TMD - SCIENCES ET TECHNIQUE DU THEATRE, DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE (depuis la session 2021)

	SPÉCIALITÉS DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE				
Série S2TMD					
085200	CULTURE ET SCIENCES CHOREGRAPHIQUES	085400	PRATIQUE CHOREGRAPHIQUE		
085300	CULTURE ET SCIENCES MUSICALES	085500	PRATIQUE MUSICALE		
451900	CULTURE ET SCIENCES THEATRALES	452000	PRATIQUE THEATRALE		
366900	ECONOMIE, DROIT ET ENVIR. SPECT. VIVANT				
	Séri	e ST2S			
307700	BIOLOGIE et PHYSIOPATHOLOGIE HUMAINES	480500	PHYSIQUE-CHIMIE POUR LA SANTE		
309800	CHIMIE, BIOLOGIE & PHYSIOPATHO. HUMAINES	307600	SCIENC. et TECH. SANITAIRES et SOCIALES		
	Séri	e STAV			
696100	GESTION RESS ET ALIM	696200	TERRITOIRES ET SOCIETES		
070800	TECHNOLOGIE	696300	TERRITOIRES ET TECHNOLOGIE		
	Séri	e ST2A			
451600	ANALYSE ET METHODES EN DESIGN	451500	DESIGN ET METIERS D'ART		
451700	CONCEPT.CREAT. EN DESIGN ET MET. D'ART	074800	OUTILS ET LANGAGES NUMERIQUES		
	Séri	e STHR			
406100	ECONOMIE-GESTION HOTELIERE	406900	SC. & TECHNO. CULINAIRES & SERVICES-ESAE		
406600	ENSEIGN.SCIENTIF. ALIMENTENVIRONNEMENT	406800	SC. & TECHNOLOGIES CULINAIRES & SERVICES		
	Séri	e STI2D			
175200	ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION	073600	INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET ECO-CONCEPT.		
181700	ENERGIES ET ENVIRONNEMENT	480700	PHYSIQUE-CHIMIE ET MATHEMATIQUES		
490100	INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	242000	SYSTEMES D'INFORMATION ET NUMERIQUE		
074900	INNOVATION TECHNOLOGIQUE				
	Sé	rie STL			
302100	BIOCHIMIE-BIOLOGIE	313700	BIOTECHNOLOGIE		
313600	BIOCHIMIE-BIOLOGIE-BIOTECHNOLOGIE	069700	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES EN LABO.		
	Séri	e STMG			
366800	DROIT ET ECONOMIE	416600	RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION		
435500	GESTION ET FINANCE	436700	SCIENCES DE GESTION ET NUMERIQUE		
434500	MANAGEMENT	373200	SYSTEMES D'INFORMATION DE GESTION		
347200	MERCATIQUE (MARKETING)				

		VOIE PROFESSIONNELLE			
0021	BACS PROFESSIONNELS INDUSTRIELS				
0022	BACS PROFESSIONNELS TERTIAIRES				
0023	BACS PROFESSIONNELS AGRICOLES				

	ANCIENNES SÉRIES À PARTIR DE LA SESSION 1995
Voie gén	nérale
ES	ECONOMIQUE ET SOCIALE (jusqu'à la session 2020)
L	LITTERAIRE (jusqu'à la session 2020)
S	SCIENTIFIQUE (jusqu'à la session 2020)
Voie tec	hnologique
STI	SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES (jusqu'à la session 2012)
STT	SCIENCES ET TECHNOLOGIES TERTIAIRES (jusqu'à la session 2006)
STG	SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION (jusqu'à la session 2012)
SMS	SCIENCES MEDICO- SOCIALES (jusqu'à la session 2008)
STPA	SCIENCES ET TECHNOLOGIE DU PRODUIT AGRO-ALIMENTAIRE (jusqu'à la session 2007)
STAE	SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'AGRONOMIE ET DE L'ENVIRONNEMENT (jusqu'à la session 2007)
F11	F11 - MUSIQUE et TMD
F11P	F11P - DANSE
F12	F12 – ARTS APPLIQUES (session antérieure ou égale à 1998)
HOT	HOTELLERIE (jusqu'à la session 2017)

	POUR LES SESSIONS ANTÉRIEURES A 1995	
Bacs gé	néraux	
Α	A – PHILOSOPHIE- LETTRES (OU PHILO, session antérieure à 1984)	
В	B – ECONOMIQUE ET SOCIAL (OU TECHNIQUE ET ECONOMIE, session antérieure à 1984)	
A1	A1 - LETTRES- SCIENCES	
A2	A2 – LETTRES- LANGUES	
A3	A3 – LETTRES- ARTS PLASTIQUES	
A4	A4 - LANGUES MATHEMATIQUES (jusque session 1985)	
A5	A5 - LANGUES (jusque session 1985)	
A6	A6 - EDUCATION MUSICALE (session antérieure à 1984)	
A7	A7 – ARTS PLASTIQUES (session antérieure à 1984)	
С	C - MATHEMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES (OU MATHEMATIQUES ELEMENTAIRES, session antérieure à 1984)	
D	D - MATHEMATIQUES ET SCIENCES DE LA NATURE (OU SCIENCES EXPERIMENTALES, session antérieure à 1984)	
DP	D' – SCIENCES AGRONOMIQUES ET TECHNIQUES	
E	E – MATHEMATIQUES ET TECHNIQUES	
Bacs ted	chnologiques	
F1	F1 - CONSTRUCTION MECANIQUE	
F2	F2 - ELECTRONIQUE	
F3	F3 – ELECTROTECHNIQUE	
F4	F4 - GENIE CIVIL	
F5	F5 – PHYSIQUE	
F6	F6 - CHIMIE	
F7	F7 – BIOLOGIE OPTION BIOCHIMIE	
F7P	F7P - BIOLOGIE OPTION BIOLOGIE	
F8	F8 – SCIENCES MEDICO- SOCIALES	
F9	F9 – EQUIPEMENT TECHNIQUE – BATIMENT	
F10	F10 - MICROTECHNIQUE (session antérieure à 1984)	
F10A	F10A - MICROTECHNIQUE OPTION APPAREILLAGE	
F10B	F10B - MICROTECHNIQUE OPTION OPTIQUE	
F11	F11 - MUSIQUE et TMD MUSIQUE	
F11P	F11P - DANSE et TDM MUSIQUE	
F12	F12 - ARTS APPLIQUES (session antérieure ou égale à 1998)	
F	F – SPECIALITE NON PRECISEE	
G1	G1 - TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	
G2	G2 – TECHNIQUES QUANTITATIVES DE GESTION	
G3	G3 - TECHNIQUES COMMERCIALES	
G	G – SPECIALITE NON PRECISEE	
Н	H - TECHNIQUES INFORMATIQUES	
HOT	HOTELLERIE	

#### ✓ Type de l'établissement d'obtention

CODE	TYPE D'ÉTABLISSEMENT
LY	Lycée > y compris par correspondance
03	École de commerce, gestion, comptabilité  > hors prépa.
04	École d'ingénieurs
05	Établissement privé d'enseignement universitaire > dont institut catholique
06	Établissement d'enseignement supérieur artistique ou culturel

CODE	TYPE D'ÉTABLISSEMENT
00	Université publique française > y compris DAEU, Capacité en droit, ESPE et IUT
10	Établissement étranger d'enseignement secondaire ou supérieur
17	Enseignement par correspondance  > enseignement supérieur hors université, type CNED
18	Établissement de formation paramédicale ou sociale > hors université

#### ✓ Code de l'établissement

Ce code n'est à renseigner que pour les Universités et établissements assimilés, notamment si vous avez obtenu un DAEU. Voir le tableau «Les Universités et établissements assimilés», page 11

#### **✔** Code Département

Voir le tableau «Les départements français», page 8

> pour le bac français obtenu à l'étranger, indiquer simplement «**099**»

#### ✓ Équivalence du baccalauréat

0036 - Validation d'acquis : à utiliser si vous n'avez pas le bac et avez déposé un dossier VES, VA85 ou VAE

0037 - Autres cas de non bacheliers : uniquement pour les auditeur·rice·s libres sans bac ou pour une inscription sans bac à un certificat (C2i, CLES)

**0032 - Diplôme (ou titre) français :** uniquement si vous n'êtes pas titulaire du Baccalauréat français mais êtes titulaire d'un des diplômes listés par l'arrêté du 25 août 1969 :

- > Titre d'ancien élève, admis aux examens de sortie, des écoles suivantes :
  - > École spéciale militaire (Saint-Cyr)
  - École de l'air
- École nationale supérieure des PTT
- > Diplôme d'études juridiques générales
- > Diplôme d'études économiques générales
- > Diplôme universitaire d'études scientifiques
- Diplôme de bachelier en théologie catholique ou en théologie protestante délivré par les facultés de théologie de l'Université de Strasbourg
- > Diplômes universitaires de Strasbourg
- > Diplômes universitaires de technologie :
  - > Carrières de l'information
  - > Carrières sociales
- > Admission au concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique section E, F, G
- > Diplôme de l'Ecole pratique des hautes études (quatrième, cinquième et sixième sections)
- Diplôme de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes à condition qu'il ne porte pas sur la langue maternelle du candidat
- Diplôme de l'Institut des hautes études d'outre-mer
- > Brevets de technicien supérieur délivrés par le ministère de l'Education nationale (art. 35 du décret n° 59-57 du 6 janvier 1959) : secrétariat, tourisme, traducteur commercial, publicité.

#### PAGE 2: ADRESSES

ADRESSE FIXE OU DES PARENTS	
numéro et nom de voie	Pays nom du pays code
ligne 2	Si l'adresse est à l'étranger, acheminement (CP et ville) :
complément, lieu-dit	code postal et ville
Code postal CP Commune commune	Téléphone n° de téléphone
TYPE D'HÉBERGEMENT POUR L'ANNÉE EN COURS	
☐ 2- Foyer agrée ☐ 4- Domicile parental ☐ 8- CROUS (cité U, résidence)	☐ 5- Logement personnel ☐ 7- Autre mode d'hébergement
ADRESSE POUR L'ANNÉE EN COURS	
numéro et nom de voie	Pays nom du pays code
ligne 2	Si l'adresse est à l'étranger, acheminement (CP et ville) :
complément, lieu-dit	code postal et ville
Code postal CP Commune commune	Téléphone n° de téléphone
Téléphone portable n° de téléphone portable Adresse me	él mél personnel

#### ◆ Adresse fixe ou des parents

Indiquer une adresse fixe dans le temps, le plus souvent l'adresse des parents.

Pour les adresses à l'étranger, indiquer la commune et le code postal dans le champ « Acheminement (CP et ville) ».

#### Code pays

voir le tableau «Les pays», page 10

## PAGE 2 : DONNÉES ADMINISTRATIVES ANNUELLES

#### **RÉGIME D'INSCRIPTION** □ 1- Formation initiale ☐ 2- Formation continue ☐ 4- Contrat ☐ 3- Reprise d'études d'apprentissage vous avez déjà interrompu vos > si vous bénéficiez d'un financement, qu'il s'agisse de la prise en études durant au moins deux ans et charge totale ou partielle des frais vous les avez reprises ou les reprenez ☐ 6- Auditeur libre ☐ **7**- Contrat de de formation, et/ou d'un maintien à titre personnel (hors dispositif de professionnalisation > le régime d'auditeur libre ne confère de rémunération (ou d'indemnisation formation professionnelle continue). pas le statut d'étudiant. Il permet pour les demandeurs d'emploi) dans le cadre d'un dispositif de formation d'assister aux cours mais ne permet pas de passer les examens. professionnelle continue.

#### Régime d'inscription

#### Formation professionnelle continue

Pour les bénéficiaires :

- > du plan de formation d'une entreprise,
- > du congé individuel de formation,
- > de la rémunération par l'État des stagiaires demandeurs d'emploi,
- > du programme ingénieurs et cadres supérieurs.

#### Reprise d'études > hors dispositif de formation professionnelle continue.

Concerne les étudiant·e·s en reprise d'études (après un arrêt d'au moins deux années) non pris en charge par un organisme public ou privé (ni rémunération, ni frais de formation). Concerne également les candidat·e·s en attente d'une réponse de prise en charge.

#### Auditeur libre

L'auditeur·rice libre suit les enseignements mais ne peut passer les examens ni faire les devoirs. Les droits de scolarité sont identiques à ceux du Master et cette inscription ne confère pas le statut d'étudiant·e.

#### ✓ Statut

STATUT		
☐ <b>01</b> - Étudiant•e > pour les personnes en formation initiale, reprises d'études (hors formation continue) et apprentis.	□ 02- Auditeur·rice libre	□ 03- Stagiaire de formation continue > pour les personnes en formation continue ou sous contrat de professionnalisation.

Le statut d'étudiant e est conféré aux personnes inscrites hors dispositif de formation continue :

- > à un diplôme national (Licence, Master, Doctorat)
- > à un diplôme d'Université (à l'exception du DU Arts du Spectacle et du DU «Pédagogie du chant»)
- > à une préparation à un concours externe (métiers de l'enseignement, concours territoriaux du patrimoine)
- > en «préparations diverses» (les «préparations diverses» s'adressent aux personnes ayant validé une 1º et une 2º années de Licence. Elle permet de s'inscrire à des Unités d'Enseignement (jusqu'à 4 UE) du même niveau (ou d'un niveau inférieur) que celui de son diplôme le plus élevé. Les personnes inscrites en préparation diverses sont autorisées à passer les examens, et les UE validées dans ce cadre sont capitalisées.)

#### Catégories socio-professionnelles

CATÉGORIE SOCIO-PI	ROFESSIONNELLE				
• de l'étudiant·e		code	Activité	libellé	code
☐ A- Temps complet	☐ <b>B</b> - Temps partiel ➤ supérieur à un mi-temps	☐ C- Temps partiel			
• du premier parent	libellé		code		
• du second parent	libellé		code		

> La catégorie socio-professionnelle des deux parents est à renseigner obligatoirement, quel que soit votre âge

CODE	CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE	CODE	CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE
10	Agriculteurs exploitants	48	Contremaîtres, agents de maîtrise
21	Artisans	52	Employés civils et agents de service de la Fonction publique, assistant d'éducation
22	Commerçants et assimilés	53	Policiers et militaires
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	54	Employés administratifs d'entreprise
31	Professions libérales	55	Employés de commerce
33	Cadres de la Fonction publique (dont officiers et élèves officiers des armées)	56	Personnels des services directs aux particuliers
34	Professeurs, professions scientifiques (dont médecins hospitaliers et internes des hôpitaux)	61	Ouvriers qualifiés
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	66	Ouvriers non qualifiés
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	69	Ouvriers agricoles
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	71	Retraités Anciens agriculteurs exploitants
42	Instituteurs et assimilés (MA, MI, SE, conseillers d'éducation)	72	Retraités Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	73	Retraités Anciens cadres et professions intermédiaires
44	Clergé, religieux	76	Retraités Anciens employés et ouvriers
45	Professions intermédiaires administratives de la Fonction publique	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	82	Autres personnes sans activité professionnelle
47	Techniciens	99	Inconnu

#### **✓** Remarques

Si vous êtes étudiant∙e et ne travaillez pas, utilisez le code **82**. Les chômeurs ayant déjà travaillé sont codés dans leur ancienne profession. Les chômeurs n'ayant jamais travaillé sont les seuls à être codés dans la rubrique **81**.

#### **✓** Activité

Cette rubrique est obligatoire pour les personnes travaillant ou ayant travaillé. Si vous êtes au chômage par exemple, précisez le code de votre ancienne profession et « Inactivité » (A).

CODE	DURÉE	CODE	DURÉE
Α	Inactivité	81	Contrat supérieur à 1 mois et inférieur ou égal à 6 mois
80	Contrat inférieur ou égal à 1 mois	82	Contrat supérieur à 6 mois
К	Étudiant fonctionnaire stagiaire	L	Emploi d'avenir professeur

#### **✓** Remarque

Le code K est à utiliser uniquement pour les inscrites en Master 2 MEEF ayant obtenu le concours et étant de ce fait à la fois étudiantes en Master 2 et fonctionnaires stagiaires.

SPORT DE HAUT NIVEAU		Vous ne pouvez
/		veau » que si vo
SN- Niveau national (SHN)	☐ SR- Niveau régional	commission «Sp
☐ <b>SD</b> - Niveau départemental	☐ SU- Niveau universitaire	Cette commissi

Vous ne pouvez remplir le pavé « Sport de haut niveau » que si votre candidature a été retenue par la commission «Sport de Haut Niveau» de l'Université. Cette commission se réunit en janvier pour l'année universitaire suivante.

Pour en savoir plus, vous pouvez prendre contact avec le SUAPS (05 61 50 46 05) on consulter la page suivante : <a href="http://www.univ-tlse2.fr/accueil/vie-des-campus/sport/">http://www.univ-tlse2.fr/accueil/vie-des-campus/sport/</a>

#### ✓ Aide financière principale

	INSCRIPTIONS E	AUTRES INSCRIPTIONS			
Code	Libellé	Code	Libellé	Code	Libellé
1	Financement par organisme de recherche	D	CDU / Allocation	Α	Aucune aide
2	Convention CIFRE	L	ATER	В	Bourse sur critères sociaux
4	CDI ou titulaire de la fonction publique	М	PRAG ou PRCE enseignement sup.	F	Bourse du gouvernement français
5	Financement doctorants étrangers	Ν	Enst titulaire secondaire ou primaire	Н	Bourse non exonérante d'un gouv. étranger
6	CDD financé contrat de recherche	0	CDD dans la fonction publique	ı	Bourse non exonérante coll. territoriale
7	CDI ou CDD long secteur privé	Р	Autre emploi salarié secteur privé	К	Aide Spécifique Allocation Annuelle
8	Autre financement spécifique de thèse	Q	Chef entreprise ou prof. libérale	Υ	Bourse exonérante coll. territoriale
		R	Soutien familial	Z	Sans objet
		S	Ressources personnelles		

#### ✓ Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)

CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS > obligatoire si formation initiale, reprise d'études ou contrat d'apprentissage. Se connecter impérativement avant l'inscription sur le site web national cvec.etudiant.gouv.fr

Numéro CVEC 4 caractères 6 lettres clé réservé à l'administration pas de CVEC CVEC validée exonération

Depuis la rentrée 2018, les étudiant·e·s doivent s'acquitter d'une contribution annuelle dédiée à la vie étudiante (CVEC). Cette contribution est à régler avant l'inscription auprès du CROUS sur le site <a href="http://cvec.etudiant.gouv.fr">http://cvec.etudiant.gouv.fr</a>

D'un montant de 92€ en 2021-2022, cette contribution n'est à régler qu'une seule fois en cas d'inscription dans plusieurs établissements. La CVEC permet de développer des services utiles dans votre quotidien :

- > Pour votre santé | Améliorer votre accès aux soins sur le campus et rénover la politique de prévention.
- > Pour favoriser l'accompagnement social
- > Pour soutenir vos initiatives
- > Pour développer la pratique sportive sur les campus
- > Pour faire vivre l'art et la culture dans les établissements d'enseignement supérieur
- > Pour améliorer l'accueil des étudiant∙e∙s

#### CERTAINS ÉTUDIANT·E·S SONT EXONÉRÉS :

- Les boursier·ère·s sur critères sociaux du CROUS
- ➤ Les étudiant·e·s réfugiés
- > Les étudiant∙e∙s bénéficiaires de la protection subsidiaire
- > Les étudiant·e·s enregistré·e·s en qualité de demandeurs d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire

#### CETTE DÉMARCHE EST OBLIGATOIRE

Tout-e étudiant-e relevant du régime «formation initiale», «reprise d'études», ou «contrat d'apprentissage» doit se rendre sur le site national avant l'inscription à l'Université, afin d'obtenir une attestation. Cette attestation est à présenter le jour de l'inscription, aussi bien par les étudiant-e-s exonéré-e-s que par les étudiant-e-s redevables du paiement.



Acquittez-vous de la CVEC avant de vous inscrire dans l'enseignement supérieur >>> cvec.etudiant.gouv.fr



En l'absence d'attestation, aucune inscription ne sera finalisée.

#### **CAS PARTICULIERS**

Si vous êtes inscrit·e en formation initiale par la voie de l'apprentissage

> vous devez effectuer la démarche.

Si vous êtes inscrit·e en CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Écoles)

> vous devez effectuer la démarche au titre de votre inscription à l'université. Vous pouvez payer ou être exonérée en fonction de votre situation.

Si vous êtes inscrit·e en formation continue

> vous n'êtes pas concerné∙e par cette contribution. Vous n'avez rien à faire.

Si vous êtes étudiant·e en échange international, en France

> vous n'êtes pas concerné•e par cette contribution. Vous n'avez rien à faire.

#### ✓ Échanges internationaux

ÉCHANGES INTERNATIONAUX > dans le cadre d'un programme d'échange, une convention internationale ou une cotutelle de thèse				
Sens de l'échange code Programme	code Pays d'accueil ou d'origine	nom du pays	code	
Établissement d'accueil ou d'origine	nom complet de l'établissement		code	

Complétez cette rubrique si vous vous inscrivez dans le cadre d'un programme d'échange international. Si vous êtes étudiant e de l'UT2J et que vous partez à l'étranger, le sens de l'échange est « Envoyé » (« E »). Si vous êtes un étudiant e étranger et venez étudier à l'UT2J dans le cadre d'un échange ou d'une convention entre établissements, le sens de l'échange est « Accueilli » (« A »).

SE	ENS	CODE	NOM DU PROCRAMME	
Étudiant·e·s accueillis	tudiant∙e∙s accueillis Étudiant∙e∙s envoyés		NOM DU PROGRAMME	
		1	ERASMUS+	
Α	Е	5	Autres programmes financés par l'Union Européenne	
		6	Autres programmes et accords bilatéraux	

#### Code pays

Voir le tableau «Les pays», page 10

#### **✓** Établissement d'accueil

Précisez le nom de l'établissement étranger qui vous accueille ou qui vous envoie. A moins que ce ne soit déjà renseigné suite à votre inscription en ligne, ne pas remplir le champ « code » : il s'agit du code de l'établissement étranger, qui sera complété lors de la saisie informatique de votre dossier.

## **PAGE 3: CURSUS ANTÉRIEUR**

DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ	
□ LY- Lycée > y compris par correspondance □ 00- Université publique française > y compris DAEU, Capacité en droit, IUFM, ESPE et IUT □ 01- BTS □ 02- CPGE □ 03- École de commerce, gestion, comptabilité □ 04- École d'ingénieurs □ 05- Établissement privé universitaire > dont instituts catholiques	□ 06- Enseignement supérieur artistique ou culturel □ 10- Établissement étranger □ 11- École Normale Supérieure □ 13- École d'architecture □ 15- Autre école ou cursus □ 17- Enseignement par correspondance
Nom de l'établissement nom complet de l'établissement	code
> nom et code de l'établissement obligatoires si l'établissement est de type '	'00- Université publique française"
Département ou pays  nom du département ou pays  département ou pays obligatoire quel que soit l'établissement	code Année année / année

#### ✔ Dernier établissement fréquenté

Il s'agit du dernier établissement dans lequel vous avez été inscrit·e. Il peut s'agir de l'année dernière (par exemple le lycée si vous êtes bachelier de l'année) ou d'une année antérieure si vous avez interrompu vos études.

Si vous suiviez plusieurs formations simultanément, donnez la priorité à la formation universitaire au sens strict (en excluant les IUT, écoles d'ingénieur, ESPE), ensuite aux autres formations universitaires, puis à la formation que vous considérez comme principale si ce n'était pas dans une Université.

#### ◆ Département ou pays

Indiquez la localisation de l'établissement au sens juridique : par exemple si vous étiez à l'IUT de Rodez (département 012), il faudra tout de même ici indiquer le département 031, résidence de l'Université Toulouse 1 Capitole dont dépend cet IUT. Voir le tableau «Les départements français», page 8 ou le tableau «Les pays», page 10

#### ✓ Code de l'établissement

Il n'est à compléter **que pour les Universités publiques françaises**. Si vous étiez inscrit·e dans une ESPE ou un IUT, il faut préciser ici le code de l'Université de rattachement. Voir le tableau «Les Universités et établissements assimilés», page 11

#### ✓ Situation l'année précédente

Il s'agit de votre situation l'année dernière. cochez le code correspondant à votre situation.

SITUATION L'ANNÉE PRÉCÉDENTE					
Précisez votre situation de l'a	année dernière, année /	nnée			
□ A- Enseignement secondaire > y compris par correspondance □ B- BTS □ C- IUT □ D- CPGE □ E- École et formation d'ingénieurs □ G- CNED > enseignement supérieur □ H- Université publique > hors IUT et école d'ingénieurs □ T- Non scolarisé l'année précédente et jamais entré dans l'enseignement supérieur □ U- Non scolarisé l'année précédente mais précédemment entré dans l'enseignement supérieur, universitaire ou no					
Nom de l'établissement	nom complet de l'établissement	Code			
	gatoires si la situation est "H- Universit				
Département ou pays  nom du département ou pays  code  département ou pays obligatoire quelle que soit la situation					

#### ✓ Département ou pays

Indiquez la localisation de l'établissement **au sens juridique** : par exemple si vous étiez à l'IUT de Rodez (département 012), il faudra tout de même ici indiquer le département 031, résidence de l'Université Toulouse 1 Capitole dont dépend cet IUT. Voir le tableau «Les départements français», page 8 ou le tableau «Les pays», page 10

#### ✓ Code de l'établissement

Il n'est à compléter que pour les Universités publiques françaises. Si vous étiez inscrit·e dans une ESPE ou un IUT, il faut préciser ici le code de l'Université de rattachement. Voir le tableau «Les Universités et établissements assimilés», page 11

#### Remarques

Ne pas renseigner la localisation si vous n'étiez pas scolarisé l'an dernier (situations «T» ou «U») ou si vous étiez inscrit∙e au CNED (situation «G»)

#### ✔ Dernier diplôme obtenu

DERNIER DIPLÔME OBTE	NU > il ne s'agit pas du diplôme le plu	us élevé mais du dernier er	n date	
Type du dernier diplôme	exemples : Bac, Licence, BTS, Master.			code
Nom de l'établissement nom et code de l'établissement ol	nom complet de l'établissement bligatoires s'il s'agit d'une Université publi	ique française		code
Département ou pays bépartement ou pays obligatoire	nom du département ou pays quel que soit l'établissement	code	Année année	<b>/</b> année

Précisez ici le dernier diplôme que vous avez obtenu. Il ne s'agit pas du diplôme de niveau le plus élevé mais du dernier en date.

CODE	TYPE DE DIPLÔME		CODE	TYPE DE DIPLÔME
001	Baccalauréat (délivré par l'Etat français)		052	MST
002	DAEU		053	MSG
003	ESEU		054	MIAGE
004	Capacité en droit		055	Diplôme de fin de 2 <sup>e</sup> cycle des études médicales et phar- maceutiques
010	BTS		056	Diplôme de Sage-Femme
011	DUT		057	Magistère
012	Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE		069	Autre diplôme de 2° cycle hors magistère (DU,)
013	DEUG		070	DEA
014	DEUG IUP		071	DESS
015	DEUP		072	MASTER
016	Attestation de fin de $1^{\rm e}$ année de médecine, de pharmacie et d'ontologie	\	073	Diplôme d'ingénieur (universitaire ou non)
017	DEUST		079	Autre diplôme de 3e cycle hors diplôme d'ingénieur (Doctorat, DU,)
029	Autre diplôme de 1 <sup>er</sup> cycle (DU,)		080	Docteur en médecine
030	Diplôme d'éducateur		081	DES pharmacie
031	Diplôme d'infirmier		082	DES médecine
032	Diplôme d'orthophoniste		083	Capacité médecine
033	Diplôme d'assistante sociale		084	Attestation de Formation Spécialisée
034	Autre diplôme paramédical et social		085	Attestation de Formation Spécialisée Approfondie
035	DFG Santé		086	DIS médecine
040	Licence LMD		087	Diplôme Etude Spécialisée Compl Médecine
041	Licence professionnelle		500	Diplôme d'établissement étranger supérieur
043	Licence avant LMD		501	Diplôme d'établissement étranger secondaire
044	Licence IUP avant LMD		510	DELF
050	Maîtrise		511	DALF
051	Maîtrise IUP		519	Autre diplôme supérieur
			900	Aucun diplôme supérieur

#### Remarques

- > Les choix « DEUG » et « Maîtrise » correspondent aux titres intermédiaires de Licence et Master, qui sont toujours délivrés. Si vous avez par exemple validé la 1<sup>e</sup> année d'un Master, choisissez « Maîtrise ».
- ➤ Le LMD date de 2002 mais les Universités y sont entrées progressivement, entre la rentrée 2003 et la rentrée 2007. A l'UT2J, c'était à la rentrée 2007.

#### ◆ Département ou pays

Voir le tableau «Les départements français», page 8 ou le tableau «Les pays», page 10

#### ✓ Code de l'établissement

Il n'est à compléter que pour les Universités publiques françaises. Si vous étiez inscrit·e dans une ESPE ou un IUT, il faut préciser ici le code de l'Université de rattachement. Voir le tableau «Les Universités et établissements assimilés», page 11

## **PAGE 3: CURSUS PARALLÈLE**

AUTRE ÉTABLISSEMENT FRÉQ  > à compléter uniquement si vous êtes déju			
	Type d'établissement	libellé	code
Nom de l'établissement	om complet de l'établissement		code
Maintenez-vous cette inscription	n ? Dui (parallèle) > vous	restez parallèlement inscrit•e.e dan	s l'autre établissement
	☐ Non (changement)	> vous changez d'établissement ou	vous vous réorientez

Ne remplissez cette rubrique que si vous êtes déjà inscrit·e dans un autre établissement.

CODE	TYPE D'ÉTABLISSEMENT
00	Université publique française > y compris DAEU, Capacité en droit, ESPE et IUT
01	BTS
03	École de commerce, gestion, comptabilité > hors prépa.
04	École d'ingénieurs
17	Enseignement par correspondance  > enseignement supérieur hors université, type CNED
18	Établissement de formation paramédicale ou sociale > hors université

CODE	TYPE D'ÉTABLISSEMENT
05	Établissement privé d'enseignement universitaire > dont institut catholique
02	CPGE
06	Établissement d'enseignement supérieur artistique ou culturel
10	Établissement étranger d'enseignement secondaire ou supérieur
15	Autre établissement ou cursus :  > ENS, MNHN, EHESS, EPHE, ENC, ENSSIB, ENSAE, ICES, INALCO, Institut de Physique du Globe de Paris, IEP de Paris, Observatoire de Paris, VETAGROSUP, Maisons Alfort, ONIRIS, Ecole Nationale Supérieure de Versailles.

#### ✓ Code de l'établissement

Il n'est à compléter que pour les Universités publiques françaises. Si vous étiez inscrite dans une ESPE ou un IUT, il faut préciser ici le code de l'Université de rattachement. Voir le tableau «Les Universités et établissements assimilés», page 11

## PAGE 4: INSCRIPTION ADMINISTRATIVE À L'ÉTAPE

DANS QUEL DIPLÔME ET QUELLE AN	NÉE (ÉTAPE) SOUHAITEZ-VOUS VOUS INSCRIRE ?		
Dénomination de l'année d'inscription	diplôme et année postulés		
	> exemples : L1 Histoire, Licence pro Artisan designer, M2 Commerce international		
SI VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE À UN SECOND DIPLÔME, PRÉCISER :			
Dénomination de l'année d'inscription diplôme et année postulés			
Bénéficiez-vous d'une bourse d'études ? Si vous vous inscrivez dans le cadre d'une césure :			
□ Oui □ Césure annuelle □ Non □ Césure au premier semestre □ Césure au second semestre			

Précisez le nom COMPLET du diplôme. Si vous vous inscrivez dans le cadre d'une période de césure, cochez la case correspondante.

#### ✓ Remarque

Si vous vous êtes inscrit·e en ligne et souhaitez prendre une inscription supplémentaire, c'est ici qu'il faut le préciser au stylo. Cette inscription modifiera le montant des droits de scolarité et vous devrez régler les frais supplémentaires.

#### ✓ Important

- > En cas de double inscription, les obligations pédagogiques du second diplôme (emploi du temps, épreuves de contrôle continu ou contrôle terminal) sont subordonnées à celles du premier diplôme. En cas de chevauchement d'épreuves, aucune session de remplacement ne sera organisée.
- > la seconde inscription a lieu au même moment que l'inscription principale.
- une double inscription dans deux masters à l'UT2J est interdite (sauf accord des deux responsables de Master et validé par le VP-CFVU)

#### **✓** Etudiant∙e boursier•ère

Cochez la case correspondante.

Si vous cochez « oui », vous devrez obligatoirement présenter au poste « bourses » sur la chaîne d'inscription :

> la notification de bourses de l'année universitaire en cours, mentionnant un vœu « Toulouse »

Si la notification ne mentionne pas de vœu « Toulouse », contacter l'assistance du site MesServices.etudiant.gouv.fr pour l'édition d'une nouvelle notification mentionnant un vœu « Toulouse ».

✓ N'oubliez pas de dater et signer la fiche d'inscription

#### LE PAIEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION

Pour l'inscription à un diplôme national (Licence, Master, Doctorat), le montant des droits est fixé annuellement par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il s'agit :

- du droit de scolarité (différent selon le niveau du diplôme)
- > du droit « Bibliothèque universitaire », au profit du Service Commun de Documentation (SCD)

A l'UT2J, les droits d'inscription à un Diplôme d'Université (DU) sont alignés, selon le niveau, sur les droits d'inscription Licence ou Master. Certains DU comportent par ailleurs des droits complémentaires. D'autre part, certaines inscriptions comportent des tarifs différents :

- > Préparations diverses : tarif aligné sur le droit de scolarité Licence
- Auditeurs libres : tarif aligné sur le droit de scolarité Master
- > Certificats: tarif variable en fonction du certificat (CLES, C2i2e)

Pour en savoir plus sur le montant des droits d'inscription, consultez la fiche « droits d'inscription » sur le site de l'Université.

#### ✓ Titres de paiement acceptés

- > le paiement se fait prioritairement en ligne, par carte
- > le paiement par carte bancaire en présentiel lors du rendez-vous est possible en cas de modification du paiement initial:

  - par chèque postal ou bancaire domicilié ou compensable en France établi à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université Toulouse - Jean Jaurès. > les inscriptions par voie postale

Les paiements en espèces et par virement direct ne sont pas acceptés.

#### Paiement par chèque

Inscrivez au dos du chèque vos nom, prénom et n° étudiant·e. Ne pas remplir le montant à l'avance.

Les frais d'inscription au SED (Service d'Enseignement à Distance) font obligatoirement l'objet d'un paiement séparé (à l'ordre du Régisseur du SED pour les paiements par chèque).

#### Paiement fractionné (en 3 fois)

Pour des frais d'inscription supérieurs à 100 €, vous avez la possibilité de payer en trois fois uniquement avec une carte bancaire ayant une validité de trois mois minimum au moment du 1<sup>er</sup> paiement.

Le paiement en trois fois n'est pas proposé pour :

- > par carte bancaire. Il n'y a pas de montant minimal > les inscriptions relevant du service de la Formation Continue
  - les frais d'inscription au Service d'Enseignement en Distance

  - une inscription ayant lieu après le 15 octobre de l'année en cours
  - les détenteurs d'un compte bancaire à l'étranger

Le paiement fractionné n'est pas une obligation. Si vous optez pour ce service, sachez que certains établissements bancaires sont susceptibles de prélever des frais bancaires, renseignez-vous auprès de votre banque : ces frais ne peuvent pas, en tout état de cause, faire l'objet d'une demande de remboursement auprès de l'université.

## PIÈCES JUSTIFICATIVES À PRÉSENTER LORS DE L'INSCRIPTION

Suite à une inscrption en ligne, la liste des pièces justificatives à déposer en ligne sera déterminée automatiquement. Cette liste figure sur la dernière page de la fiche d'inscription, obtenue lors du choix du rendez-vous sur RDV.WEB.

Cependant, si vous avez retiré un dossier par mail, la liste des pièces à fournir (selon votre situation) est la suivante (les originaux des documents demandés sont exigés pour vérification puis rendus à l'étudiant·e).

#### ✓ Inscription en Licence, Master, Diplôme d'Université ou Préparation concours

- La fiche d'inscription administrative datée et signée.
- > Les situations universitaires (réinscriptions) ou les originaux des relevés de notes et diplômes obtenus
- > Pour une 1e inscription à l'UT2J en Licence 1 : le relevé de notes du bac, du DAEU ou équivalent de niveau 4.
- > L'attestation Contribution Vie Étudiante et de Campus, obtenue sur le portail http://cvec.etudiant.gouv.fr
- > La dispense du titre requis ou de la validation des acquis accordée par l'UT2J.
- > Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport). > Si inscription par un tiers, copie de la pièce d'identité de l'étudiant∙e à inscrire.
- Un titre de paiement : carte bancaire ou chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'UT2J.
   même si l'inscription a été payée en ligne prévoir un titre de paiement en cas de modification.
   Les espèces et virements directs ne sont pas acceptés.
- Si vous vous inscrivez au Service d'Enseignement à Distance (SED), un second titre de paiement pour les frais d'inscription : carte bancaire ou chèque libellé à l'ordre du Régisseur du SED.
  - > les espèces et virements directs ne sont pas acceptés.
- > Pour les étudiant·e·s boursier·ère·s, la notification de bourses de l'année universitaire en cours mentionnant un vœu « Toulouse ».
- ➤ Pour les étudiant·e·s exonéré·e·s, la décision favorable d'exonération visée > voir https://bit.ly/UT2J-exo
- > Si vous prenez une langue vivante en option : le résultat du **test eLAO** (pour l'anglais ou l'espagnol) ou du **test APLI** (Auto-Positionnement en Langues pour les Inscriptions) pour les autres langues > voir <a href="https://bit.ly/LANSAD-UT2J">https://bit.ly/LANSAD-UT2J</a>

#### ✓ Inscription en Doctorat

- > La fiche d'inscription administrative datée et signée.
- > L'attestation Contribution Vie Étudiante et de Campus obtenue sur le portail http://cvec.etudiant.gouv.fr
- > Une pièce d'identité (Les étudiant·e·s étranger·e·s doivent fournir un acte de naissance traduit portant les noms et prénoms du père et de la mère). > Si inscription par un tiers : copie de la pièce d'identité de l'étudiant·e à inscrire.
- Un titre de paiement : carte bancaire ou chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'UT2J.
   même si l'inscription a été payée en ligne prévoir un titre de paiement en cas de modification.
   Les espèces et virements directs ne sont pas acceptés.
- > Pour les étudiant·e·s exonéré·e·s, la décision favorable d'exonération visée > voir https://bit.ly/UT2J-exo
- > En cas de cotutelle internationale, quittance de paiement de l'année universitaire en cours des droits d'inscription auprès de l'établissement étranger > obligatoire en cas d'exonération des droits d'inscription à l'UT2J prévue dans la convention.

## **CONTACTS INSCRIPTIONS**

DISCIPLINES	UFR, ÉCOLE OU INSTITUT	TÉLÉPHONE	COURRIEL
Samous du Mivail		<u> </u>	
> campus du Mirail Anthropologie, Archives,			
Médiathèque, Édition, Histoire, Histoire de l'art et Archéologie	UFR HAA : Histoire, Arts et Archéologie	05 61 50 43 11	inscriptions.histoire@univ-tlse2.f
Langues étrangères, LEA, Sciences du Langage, Traduction-Interprétation	UFR LLCE : Langues, Littérature et Civilisations Etrangères	05 61 50 37 92	inscriptions.llce@univ-tlse2.fr
Arts plastiques et Design, Lettres modernes, Lettres classiques, Lettres et Arts, Occitan, Philosophie, Musique, Communication, Études visuelles, Arts de la scène	UFR LPMASC : Lettres, Philosophie, Musique, Arts du Spectacle et Communication	05 61 50 48 52	inscriptions.lettres@univ-tlse2.fr
Psychologie, Ergonomie	UFR Psychologie	05 61 50 41 58	inscriptions.psycho@univ-tlse2.fr
Géographie, Sociologie, Mathématiques, Informatique, Sciences de l'éducation, Sciences économiques, Gestion	UFR SES : Sciences, Espaces, Sociétés	05 61 50 38 50	inscriptions.ses@univ-tlse2.fr
Tourisme, Hôtellerie, Alimentation	ISTHIA	05 61 50 42 30	isthia.toulouse@univ-tlse2.fr
Études sur les Amériques	IPEAT	05 61 50 43 93	ipeat@univ-tlse2.fr
> campus de Saint-Agne			
Masters MEEF	INSPE : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation	05 62 25 20 00	inspe.scolarite@univ-tlse2.fr
> campus de la rue du Taur			
École Nationale Supérieure d'Audiovisuel	ENSAV		
	ENJAV	05 61 50 35 07	accueil-ensav@univ-tlse2.fr
> campus de Montauban	ENSAV	05 61 50 35 07	accueil-ensav@univ-tlse2.fr
> campus de Montauban Institut Supérieur Couleur, Image, Design	ISCID	05 61 50 35 07 05 63 91 88 81	accueil-ensav@univ-tlse2.fr  iscid.scolarite@univ-tlse2.fr
Institut Supérieur			
Institut Supérieur Couleur, Image, Design			
Institut Supérieur Couleur, Image, Design  > campus de Blagnac Informatique, Ingénierie et Maintenance, Réseaux et Télécoms, Services à la	ISCID	05 63 91 88 81	iscid.scolarite@univ-tlse2.fr
Institut Supérieur Couleur, Image, Design  > campus de Blagnac  Informatique, Ingénierie et Maintenance, Réseaux et Télécoms, Services à la personne	ISCID	05 63 91 88 81	iscid.scolarite@univ-tlse2.fr  scolarite.iutb@univ-tlse2.fr
Institut Supérieur Couleur, Image, Design  > campus de Blagnac Informatique, Ingénierie et Maintenance, Réseaux et Télécoms, Services à la personne  > campus de Figeac Carrières sociales, Techniques de commercialisation, Génie	ISCID  IUT de Blagnac	05 63 91 88 81 05 62 74 75 75	iscid.scolarite@univ-tlse2.fr
Institut Supérieur Couleur, Image, Design  > campus de Blagnac  Informatique, Ingénierie et Maintenance, Réseaux et Télécoms, Services à la personne  > campus de Figeac  Carrières sociales, Techniques de commercialisation, Génie Mécanique et productique	ISCID  IUT de Blagnac  IUT de Figeac	05 63 91 88 81 05 62 74 75 75	iscid.scolarite@univ-tlse2.fr  scolarite.iutb@univ-tlse2.fr
Institut Supérieur Couleur, Image, Design  > campus de Blagnac  Informatique, Ingénierie et Maintenance, Réseaux et Télécoms, Services à la personne  > campus de Figeac  Carrières sociales, Techniques de commercialisation, Génie Mécanique et productique  > campus de Foix  Géographie	ISCID  IUT de Blagnac  IUT de Figeac	05 63 91 88 81 05 62 74 75 75 05 65 50 30 60	iscid.scolarite@univ-tlse2.fr  scolarite.iutb@univ-tlse2.fr  scolarite.iut-figeac@univ-tlse2.fr

## MONTANT DES DROITS D'INSCRIPTION EN FORMATION INITIALE

SELON VOTRE SITUATION, MONTANT À PAYER :

VOUS VOUS INSCRIVEZ À L'UN DES DIPLÔMES SUIVANTS :

LICENCE | DUT | LICENCE PRO | DU<sup>(1)</sup> de niveau Licence | Préparations diverses

MASTER | Préparation concours ou DU<sup>(1)</sup> de niveau Master et + | Auditeur libre

DOCTORAT ou HDE

170,00 €

243,00 €

380,00 €

Inscrit.e à l'UT2J

Inscrit.e à l'UT2J et déjà inscrit.e dans un établissement du réseau des bibliothèques\*

136,00 €
209,00 €

#### VOUS VOUS INSCRIVEZ À L'UN DES DIPLÔMES SUIVANTS :

et vous souhaitez ajouter une seconde inscription dans une Licence, un DU de niveau licence ou en "Préparations diverses"

LICENCE | DUT | LICENCE PRO

MASTER | Préparation Concours ou DU <sup>(1)</sup> de niveau Master et +

DOCTORAT ou HDR

283,00 € 356,00 € 493,00 € 249,00 € 322,00 € 459,00 €

#### VOUS VOUS INSCRIVEZ À L'UN DES DIPLÔMES SUIVANTS :

et vous souhaitez une seconde inscription dans un Master ou un DU de niveau master et plus

MASTER | Préparation Concours ou DU (1) de niveau Master et +

402,00 € 539,00 € 368,00 € 505,00 €

#### **VOUS VOUS INSCRIVEZ À L'UN DES DIPLÔMES SUIVANTS :**

et vous bénéficiez d'une bourse de l'enseignement supérieur

DUT | LICENCE | MASTER | DUouvrant droit à bours

0,00 €

0,00€

#### DÉTAIL DES DROITS DE SCOLARITÉ

Pour l'inscription à un diplôme national (Licence, Master, Doctorat), le montant des droits est fixé annuellement par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Tous les étudiants doivent se munir d'un **titre de paiement** (carte bancaire ou chèque compensable en France à l'ordre de l'**Agent Comptable de l'UT2J**) pour procéder à leur inscription. Les paiements en espèces ne sont pas acceptés. Ne pas remplir le montant du chèque avant l'inscription.

#### TARIFS 1er DIPLÔME

Licence, Licence Pro, DUT, Préparations diverses, Diplôme d'Université <sup>(1)</sup> (niveau Licence)	136,00€
Master, Prépa Concours, Auditeurs libres, Diplôme d'Université <sup>(1)</sup> (niveau Master et +)	209,00€
Doctorat ou HDR	346,00€

#### TARIFS 2<sup>nd</sup> DIPLÔME ou CÉSURE

Licence, Licence Pro, DUT, Préparations diverses, Diplôme d'Université $^{(1)}$ (niveau Licence)	113,00 €
Master, Prépa Concours, Auditeurs libres, Diplôme d'Université <sup>(1)</sup> (niveau Master et +)	159,00 €
Doctorat ou HDR	253,00€

#### **AUTRES**

Bibliothèque universitaire 34,00 €
------------------------------------

NB : pour les diplômes nationaux, dans le cadre d'un remboursement des droits de scolarité pour transfert entre deux établissements, une somme de 23€ reste acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription.

#### SERVICE D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (SED)

Les frais du SED font l'objet d'un paiement séparé (CB ou chèque à l'ordre du Régisseur du SED). Les paiements en espèces ne sont pas acceptés.

 1 UE

 Non boursier
 Boursier

 Zone 1
 72,00 €
 36,00 €

 Zone 2
 92,00 €
 46,00 €

. robjet a un palement separe (		
2 UE		
Non boursier	Boursier	
130,00€	65,00€	
162,00€	81,00 €	

	3 UE	
	Non boursier	Boursier
ı	164,00€	82,00€
ı	230,00 €	115,00€

4 UE et +		
Non boursier	Boursier	
196,00 €	98,00€	
260,00 €	130,00€	

Double cursus			
Non boursier	Boursier		
222,00€	111,00 €		
308,00€	154,00 €		

Zone 1 : France métropolitaine, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Irlande, Llechtenstein, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse. Zone 2 : Autres pays de l' Union Européenne, Norvège, Islande, Afrique, Asie, Amérique, Océanie, Pays de l'Est, D.O.M et C.O.M.

#### CERTIFICATS

CLES		
Étudiants UT2J	0,00€	
Publics extérieurs	69,00€	

C2i2e	
Étudiants UT2J 0,0	00€
Publics extérieurs certification seule	00 €
<b>Publics extérieurs</b> tion et certification 300,0	00 €

<sup>(1)</sup> pour certains diplômes d'Université il existe des droits spécifiques complémentaires, dont le montant est propre à chaque formation.

<sup>\*</sup> Établissements du réseau des bibliothèques : Université Toulouse 1 Capitole | Université Toulouse 3 Paul Sabatier | INPT | INSA | ENVT | ISAE | ENAC| INU Champollion | Ecole des Mines d'Albi-Carmaux





